## « Meilleure Initiative Entrepreneuriale dans les Hauts-Bassins MIE/HB » de la Fondation GECER LEDEA

## « Meilleure Initiative Entrepreneuriale dans les Hauts-Bassins (MIE/HB) » est appel à concours ouvert par la Fondation GECER LEDEA aux :

* Etudiants
* Jeunes ayant fini leurs études qu’ils soient en quête d’emplois ou professionnels,
* Entreprises de jeunes développant des méthodes, des outils, des applications et des technologies nécessaires voire, indispensables à l’accroissement des entreprises ;
* IES et centres de formation.
* Toute personne physique et morale intéressée par la conception ou le développement de méthodes, d’outils, d’applications et de technologies, nécessaires aux entreprises.

1. **Présentation générale du concours**

* **Organisateur** : Fondation GECER LEDEA
* **Date** : du 02 décembre 2021 au 30 mars 2022
* **Lieu** : Bobo-Dioulasso
* **Participants** : Étudiants et anciens étudiants diplômés des IES du Burkina Faso.
* **Date d'échéance** : 28 janvier 2022

1. **Contexte**

Le développement de chaque nation passe par la créativité, l’initiative, l’innovation. En effet la thèse selon laquelle la richesse d’une nation est fonction des ressources naturelles dont elle dispose est largement dépassée. Il n’y a qu’à considérer le Japon avec la pauvreté de son sol, les catastrophes naturelles et son niveau de développement d’une part et le Gabon avec son immense richesse et son niveau de développement pour s’en rendre compte.

L’Initiative, l’innovation et la créativité demeurent des éléments essentiels de la performance de toute entreprise.

L’adéquation entre la formation dans les Instituts d’Enseignements Supérieurs (universités, grandes écoles) et les besoins des entreprises constitue un levier pour le développement des entreprises qui sont le moteur de développement d’une nation. En effet les travaux de F. TALOR qui ont abouti à la détermination de “The one Best Way” : la “manière optimale d’exécuter une tache” qui fut enseigner dans les universités américaines et appliquée dans les entreprises américaines a permis à celles-ci de devancer les entreprises européennes.

C’est fort de ce constat que la Fondation GECER lance le Concours de la “Meilleure Initiative Entrepreneuriale dans les Hauts-Bassins (MIE/HB)”.

1. **Objectifs du concours**

**3.1 Objectif global :**

A travers ce concours la Fondation GECER LEDEA veut contribuer au développement de la région des Hauts-Bassins en suscitant l’initiative, l’innovation et la créativité des jeunes Burkinabé pour booster la performance des entreprises et les rendre plus compétitives.

* 1. **Objectifs spécifiques:**

Le concours vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

* valoriser les formations dispensées dans les Instituts d’Enseignement Supérieurs (IES) du Burkina;
* encourager la recherche active;
* accroitre l’employabilité et l’auto-emploi des étudiants ;
* susciter des vocations en entreprenariat;
* susciter de l’initiative, de l’innovation et de la créativité auprès des jeunes étudiants, en quête d’emploi et/ou professionnels;
* créer un cadre d’adéquation entre les IES et les entreprises du Burkina ;
* faire connaitre et livrer aux entreprises des méthodes, des outils, des applications et des technologies nécessaires, voire, indispensables à leur rentabilité, leur survie, leur compétitivité et leur flexibilité.

1. **Critères d'éligibilité.**

* Peuvent participer au concours les étudiants et les anciens étudiants, de moins de 35 ans au 31 décembre 2021, diplômés des IES du Burkina Faso.
* L'inscription s'effectue soit individuellement, soit par équipe de 3 personnes au maximum dont un chef d'équipe.
* Le projet doit constituer une innovation dans les caractéristiques et sur le marché et non une simple variante d'un produit ou d'un service existant.
* De même, le candidat devra argumenter et convaincre du débouché commercial de son innovation. Cette condition est primordiale lors du traitement du dossier.
* Le projet doit favoriser l’auto-emploi et être créateur d’emplois.
* Le projet doit être mis en œuvre dans les Hauts-Bassins de préférence.
* Le dépôt de dossier de candidature » ceci doit se faire dans les délais prévus dans le calendrier du concours.

1. **Modalités de participation**

* La participation au concours est gratuite.
* Tout candidat individuel ou groupe présente un et un seul dossier.
* Tout dossier de candidature éligible entraîne l'inscription au concours.
* Les candidats individuels de projet et les chefs d’équipe de projet doivent être disponibles en cas de besoin.
* Le projet doit être la propriété du porteur de projet.
* Le candidat doit apporter la preuve qu’il est étudiant ou ancien étudiant d’un des IES du Burkina Faso.

1. **Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature est composé des éléments suivants :

* Une copie de la carte nationale d'identité.
* Le cahier des charges du concours signé.
* Une déclaration sur l’honneur de l’authenticité et de la paternité du projet
* Une déclaration sur l’honneur à mettre en œuvre le projet dans les Hauts-Bassins de préférence.
* L'annexe au présent cahier des charges dûment remplis.

**Nb:** ce dossier doit être transmis au secrétariat du comité d’organisation sous pli fermé avec mention « Concours MIE/HB 2021 ».

1. **Calendrier du concours " Meilleure Initiative entrepreneuriale 2021"**

Le concours se déroulera selon le calendrier suivant :

* 02 décembre 2021 : Appel à projet
* Du 02 décembre au 25 décembre 2021 : Retrait du dossier de candidature auprès du secrétaire du comité d’organisation à l'adresse suivante: info[@fondationgecer.com](mailto:kdeodatus@gmail.com) 70 15 12 54/ 64 71 55 05/76 24 66 52
* 28 janvier 2022 : Date limite du dépôt du dossier de candidature.
* 08 au 12 février 2022 : Présélection. Les 20 premières meilleures initiatives seront retenues pour la suite de la compétition.
* 14 février 2022 : publication des résultats de la présélection.
* 07 au 12 mars 2022 : Présentation des meilleures initiatives par les candidats et entretien avec le jury du concours.
* Du 17 au 19 mars 2022 : délibération. Les cinq meilleures initiatives seront retenues.
* Entre 20 et 30 mars 2022 : Cérémonie de remise des prix aux lauréats.

1. **Modalités de sélection :**

La sélection des candidats se fera en deux étapes :

La première étape consistera en la sélection des vingt (20) meilleures initiatives sur la base de la qualité des dossiers de candidature pour une présentation orale de leur projet devant un jury à une date qui sera communiquée aux candidats ou équipes.

La deuxième étape consistera à la sélection des cinq (5) meilleures initiatives après une phase orale devant le jury qui doit établir un procès-verbal. Avant les présentations orales les candidats prendront connaissance du barème établi à cet effet.

Le jury est composé de:

* Un expert en sciences exactes
* Un expert en Informatique
* Un expert en agroalimentaire
* Un expert en droits
* Un expert en Economie
* Un expert en management
* Un expert en communication et accompagnement d’entreprise

1. **Attribution des prix**

Le jury aura pour mission la sélection de 5 initiatives qui seront les lauréats du concours, et qui recevront les prix en mars 2022 au cours de la cérémonie de clôture de la 1ere édition du MIE/HB.

La répartition des prix se fera selon l’ordre suivant :

* 1er Prix 2 000 000 FCFA
* 2ème Prix 1 750 000 FCFA
* 3ème Prix 1 500 000 FCFA
* 4ème Prix 1 250 000 FCFA
* 5ème Prix 1 000 000 FCFA

**Conditions de participation :**

* Retrouver les détails dans le cahier des charges et le canevas de rédaction en annexe au cahier
* Informations et inscription : info[@fondationgecer.com](mailto:kdeodatus@gmail.com) .